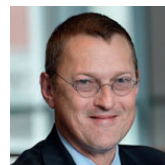


« ÉCRIRE ENSEMBLE UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE »



Marc Papinutti

Directeur Général
de Voies navigables de France

« L'année 2016 a été marquée par la célébration des 350 ans de l'Édit de construction du canal du Midi et par les 20 ans de son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans ce contexte anniversaire, la collecte de dons au profit du projet de replantation a été en progression, tant au niveau du club des entreprises mécènes (+8 %) que des donateurs individuels (+12 %). Nous continuons, à travers des événements d'envergure, tels que la course *1,2,3 Canal* et la première édition du *Gala des mécènes*, à sensibiliser le grand public et les acteurs économiques. Les dons perçus ont permis de replanter à ce jour 5 700 nouveaux arbres le long du canal du Midi, d'installer 478 nichoirs pour préserver les espèces protégées d'oiseaux et de chauve-souris, et de conforter les berges du Canal. Grâce à vous et grâce aux soutiens des acteurs régionaux, VNF assure la préservation de ce patrimoine exceptionnel pour le transmettre aux générations futures. »

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

COLLECTE POUR LA REPLANTATION DU CANAL DU MIDI





UN OUVRAGE D'ART UNIVERSEL INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

Construit sous le règne de Louis XIV, le canal du Midi est l'une des réalisations les plus extraordinaires du génie civil moderne marquée par l'ingéniosité de Pierre-Paul Riquet et de ses successeurs (alimentation en eau, construction et fonctionnement de l'ouvrage) ainsi que par l'envergure des travaux menés en 14 ans

seulement (1666-1681). Alliant prouesse technique et esthétisme, il est représentatif de l'époque du roi Soleil. Long de 240 km, il a façonné les paysages qu'il traverse. C'est l'un des plus anciens canaux encore en fonctionnement en Europe.

NOTRE PRIORITÉ : REPLANTER DES ARBRES

Une maladie incurable

Le chancre coloré est une maladie provoquée par un champignon microscopique, qui s'attaque exclusivement aux platanes. Le long du canal, l'épidémie est favorisée par l'eau. Il n'existe malheureusement aucun traitement préventif ou curatif. Plusieurs mesures sont appliquées pour ralentir la progression de la maladie : des actions de prévention (information, désinfection des outils utilisés sur le canal...) et des actions curatives : l'abattage des arbres touchés et le brûlage du bois contaminé. L'abattage permet également d'assurer la sécurité des personnes : un arbre malade peut rapidement devenir dangereux (chute de branches mortes voire chute de l'arbre mort).

Le renouveau du canal du Midi porté par Voies navigables de France

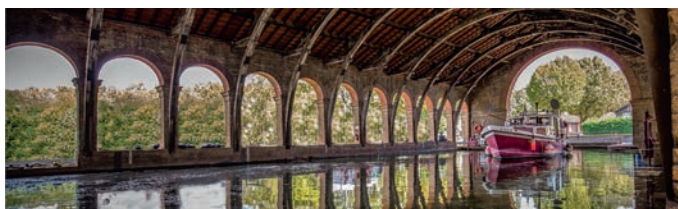
Toutes les équipes de la Direction Territoriale Sud Ouest mènent aujourd'hui la restauration de ce parc linéaire exceptionnel qui borde le canal du Midi, de jonction et de La Robine. Pour mener ce plus vaste programme de replantation en Europe (coût global estimé à 220 millions d'euros sur 20 ans) VNF s'entoure d'équipes pluridisciplinaires, expertes dans les domaines patrimonial et historique, arboricole et paysager.

Une nouvelle image du canal

Répondant à des exigences patrimoniales ambitieuses, le projet est bâti sur les principes suivants :

- Choix de sujets de grande taille restituant, à terme, l'effet de colonnade et de voûte arborée
- Respect de l'espacement actuel des arbres (7 à 8 mètres)
- Maintien ou restauration d'une symétrie sur les deux rives
- Transparence préservée ou restituée sur les écluses

Une essence jalon, le chêne chevelu, que l'on retrouvera tout le long du canal du Midi par grands tronçons, sera la nouvelle identité du canal comme l'était le platane. Des essences intercalaires sont installées entre les tronçons d'essence jalon pour favoriser la biodiversité et limiter les risques sanitaires : peuplier blanc, érable plane, tilleul à grandes feuilles, micocoulier, pin parasol et une végétation adaptée aux sols salés à l'est.



UNE MOBILISATION FORTE DU GRAND PUBLIC

Des événements festifs et engagés

Pour les 350 ans du canal du Midi, de nombreux événements ont permis de célébrer ce patrimoine exceptionnel : pique-nique géant, expositions de 7 artistes engagés au profit du canal, sensibilisation à la restauration du canal lors de festivals, parcours sportifs, concerts... Merci à toutes les associations organisatrices : le club Soroptimist, les ballets de l'embouchure, le Rotary club, l'Office du Tourisme du Somail, la Galerie d'art le Clap, Canalathlon du Pays Lauragais, Canalissimo, Convivencia et les Ballets de l'embouchure.

Un concours photo mobilisateur

L'année 2016 a également été l'année de notre grand concours photo. Un immense merci à tous les participants qui ont su retracer en images ce lien qui nous unit. Images d'archives, paysages envoûtants, moments surprenants... d'hier à aujourd'hui, vous nous avez montré le canal tel qu'il vous plaît !

Une course fédératrice

Point d'orgue de cette année de mobilisation, la course 1,2,3 canal a permis de rassembler plus de 1 400 personnes et collecter plus de 13 000 €. Fabien Pelous a lancé le top départ de cet événement dont 100 % des recettes ont été reversées à la replantation du canal. C'était l'occasion unique de rassembler petits et grands autour d'animations conviviales et chacun a pu témoigner son attachement à ce patrimoine exceptionnel !



L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES, UN SOUTIEN INDISPENSABLE AU PROJET DE REPLANTATION

Un club pour les entreprises engagées

Créé en 2013, le club des entreprises mécènes du canal du Midi a rassemblé 56 entreprises en 2016. Son but ? Fédérer les acteurs économiques implantés ou ayant des activités sur les régions traversées par le canal du Midi. Petites, moyennes ou grandes entreprises, sièges ou filiales, tous souhaitent s'impliquer dans le développement du territoire et ses enjeux environnementaux, patrimoniaux et culturels. Plusieurs fois par an, ils se réunissent lors d'événements (petits déjeuners, cocktails, conférences, visites de sites, etc) autour du programme de replantation et réfléchissent aux thématiques dédiées.

Une adhésion à la carte

Différents niveaux d'adhésion sont proposés pour que chacun puisse contribuer à hauteur de sa capacité. Dans le respect du régime fiscal du mécénat, les entreprises peuvent également

bénéficier de contreparties à hauteur de 20 % du montant de leur don, en plus de la déduction fiscale (60 % du montant du don de l'IS dans la limite de 0,5 % du CA).

Le club : un engagement qui porte ses fruits

Rejoindre le club des entreprises mécènes de VNF c'est donc appartenir à un réseau de décideurs impliqués dans la préservation d'un patrimoine mondial, symbole identitaire et levier de rayonnement du territoire. Mais c'est aussi un moyen unique de valoriser la responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise en bénéficiant des retombées médiatiques liées à la promotion du programme. Devenir mécène c'est enfin une occasion unique de fédérer ses équipes autour d'un projet de proximité à portée internationale en renforçant leur fierté d'appartenance à une entreprise citoyenne et responsable.



Didier Suberbielle,
Président du Directoire
de Nutrition & Santé

« Nutrition & Santé ne multiplie pas les mécénats. Mais on ne se développe pas depuis plus de 40 ans dans un bassin local sans en partager les enjeux. Au même titre que nous avons voulu être partenaire de Biovallée Lauragais, nous tenons à prendre part au projet de sauvegarde du canal du Midi. Notre ancrage régional est un élément fort de notre identité ; et pour nos clients ou nos diverses parties prenantes, notre localisation proche d'un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO parle. Nous reconnaissons le côté pionnier et novateur qu'a représenté l'ingéniosité de la conception du canal par des hommes qui ont défié les obstacles. S'engager pour préserver cet ouvrage exceptionnel dans l'intérêt des générations futures c'est croire au futur du canal du Midi, croire que des solutions peuvent être trouvées, donc croire en l'avenir ; et c'est prendre part au devenir commun. Valeurs que partage Nutrition & Santé et qui expliquent que nous avons rejoint le Club des Entreprises Mécènes du canal du Midi. »

Ils ont rejoint la mission mécénat de VNF en 2016 :

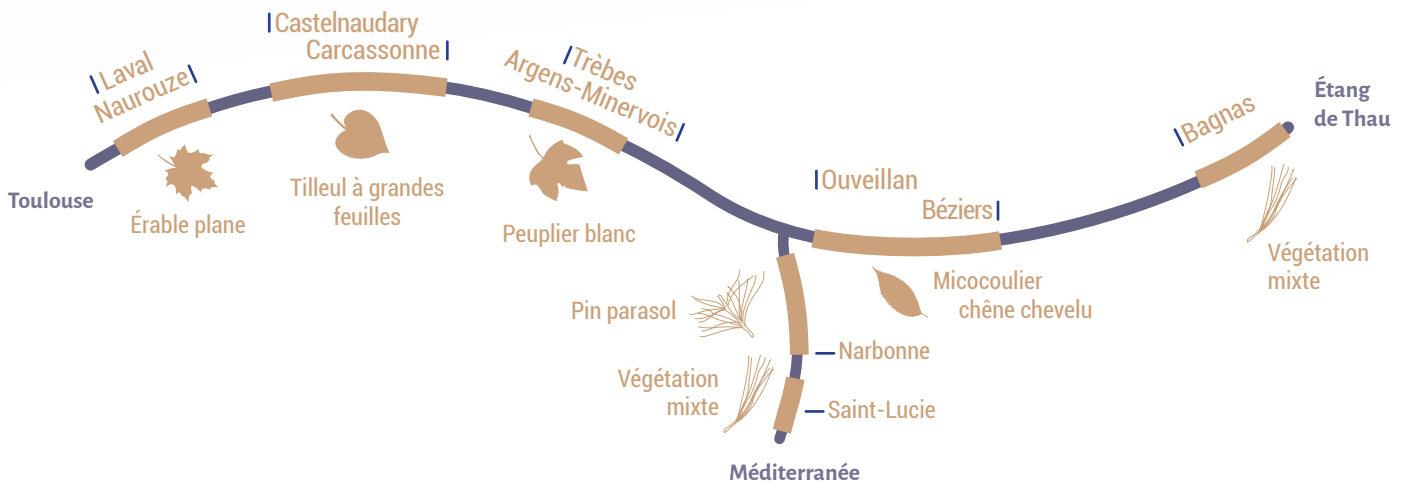
Badet Clément, Black Mountain Whisky, Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, Dalkia, Diadom, Domaine de la Dragonnière, Editions Loubatières, Editions Privat, Graine de Pastel, GRDF, Groupe Berdoues, Les Grands Buffets, ISI Midi-Pyrénées, Masterfilms, Pergam, Les Laboratoires Pierre Fabre, Quadran, Stiram, Véolia.





ESSENCES REPLANTÉES

dès 2016



CHIFFRES CLÉS DU PROJET

en 2016

3 400 platanes
abattus pour ralentir la propagation.
Soit 17 370 platanes abattus depuis 2006.

375 nichoirs
installés en 2016, soit 478 nichoirs installés depuis 2006.

3 000 €
c'est le coût moyen du remplacement d'un arbre (de l'abattage à la replantation en passant par la maîtrise d'œuvre).

3 600 arbres
replantés en 2016
soit un total de 5 700 arbres replantés depuis 2006.
(y compris les arbres en cours de plantation).

2,7 Km
de berges réaménagées et stabilisées en 2016 soit 8,8 km de berges restaurées au total depuis 2006.

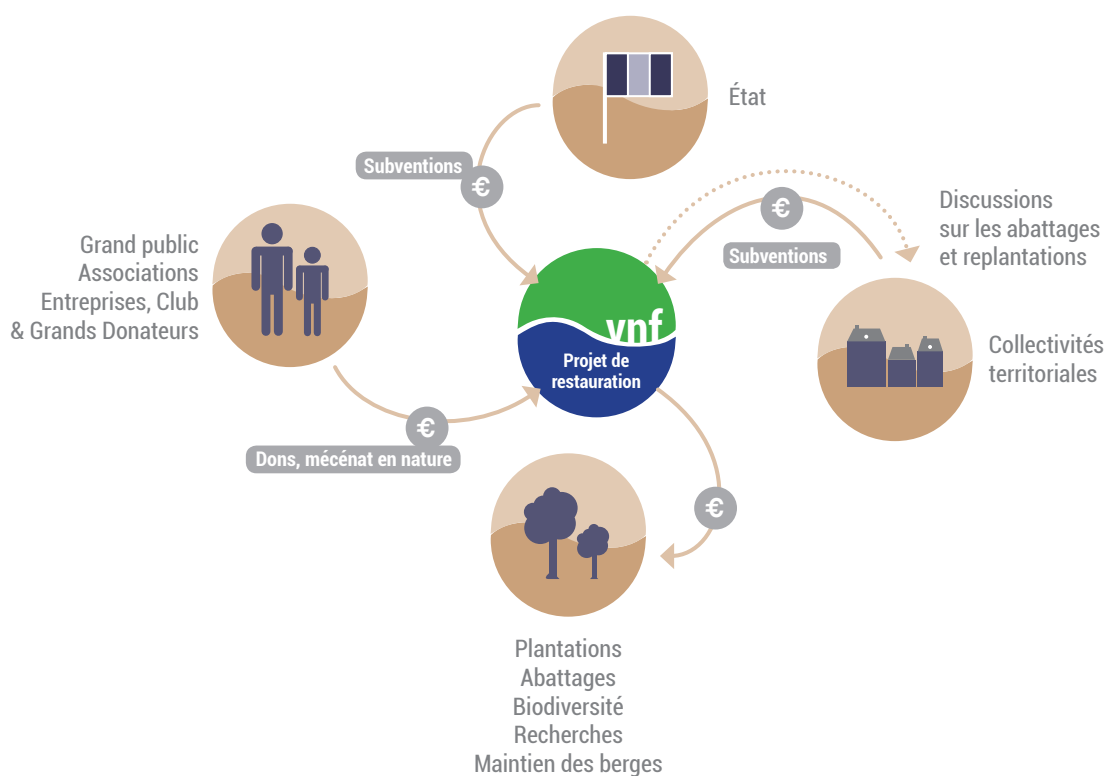
186 chantiers
menés pour les abattages, la préparation des sols, les plantations et les berges.

DONNÉES FINANCIÈRES

RESSOURCES	2016	En cumul (2006-2016)
Versements des entreprises	1 312 406 €	2 682 866 €
Collecte auprès du grand public	200 377 €	629 414 €
Dotation des collectivités	15 000 €	1 466 477 €
Contribution de VNF	7 963 939 €	34 908 172 €
TOTAL	9 491 722 €	39 686 929 €

DÉPENSES	2016	En cumul (2006-2016)
Abattages	7 295 025 €	33 136 363 €
Plantations	1 372 848 €	3 982 525 €
Aménagement et maintien des berges	664 869 €	2 001 717 €
Biodiversité	156 771 €	469 698 €
Accompagnement	2 209 €	96 626 €
TOTAL	9 491 722 €	39 686 929 €

FONCTIONNEMENT DU PROJET



Laurent ADNET

Chef de la mission Mécénat

Voies navigables de France

2, Port Saint-Etienne BP 7204 - 31073 Toulouse Cedex 7

Tél. 05 61 36 24 31 / 06 98 73 50 06

E-mail : laurent.adnet@vnf.fr / www.replantonslecanaldumidi.fr